

Abonnez-vous
Faites un don
Soutenez *Le Courrier*



rubriques | dossiers | perspectives | culture libre | édition du jour | recherches | identifiez-vous

Accueil » Vaud » article

Lausanne veut vendre du foncier pour sauver sa caisse de pension

Paru le Dimanche 21 Décembre 2008

LUC-OLIVIER ERARD



2E PILIER - La municipalité propose un drôle de tour de passe-passe pour trouver les 300 millions nécessaires à l'opération de sauvetage.

Abracadabra! Pour 350 millions de francs, la retraite des employés communaux lausannois est assurée. La manoeuvre proposée par la municipalité de Lausanne pour solidifier la caisse de pension des employés de la ville et de 14 autres entités de la région, par exemple les Transports lausannois, a tout du coup de baguette magique.

Faire grimper le taux

Objectif de l'opération: recapitaliser la caisse en vendant des terrains. Il faut en effet faire grimper le taux de couverture de la CPCL (Caisse de pension de la commune de Lausanne) à 60% comme le veulent ses statuts, et sur injonction de l'autorité de surveillance des fondations. Rappelons que le taux de couverture figure la proportion des avoirs de la caisse, par rapport à ceux qui seraient nécessaires si tous les employés partaient en retraite au même moment. Il se situera cette année autour de 45%. Le taux de couverture de la CPCL baisse «depuis les années 70», selon le syndic. Pour des raisons diverses allant de la chute récente des cours boursiers à l'augmentation de l'espérance de vie, en passant par des raisons plus politiques, comme l'arrêt de la hausse du nombre d'employés de la ville. Même si, comme Daniel Brélaz l'a affirmé, «les difficultés actuelles ne sont pas de nature à empêcher le versement des rentes dans les quinze prochaines années», il est admis que le taux ne devrait pas descendre en dessous de 50%. Par contre, il peut se situer en dessous de 100%, sans grave conséquence, au contraire des assurances privées, étant donné que le risque de faillite n'existe pas dans le cas de la caisse d'une entité publique.

Lapin sorti du chapeau

Reste que l'autorité de surveillance des fondations, organisme cantonal indépendant, a sommé la ville de Lausanne de renflouer sa caisse pour 2012, indique Daniel Brélaz. Et que Berne envisage d'exiger un taux plus élevé. Le financement de cette recapitalisation s'apparente un peu à un lapin sorti d'un chapeau. 290 millions de francs doivent venir de Lausanne, le reste doit être financé par les autres clients de la caisse. La ville fera donc un apport en espèce, de 150 millions. Si le Conseil communal avalise la manoeuvre, il est prévu que la caisse prête ensuite, et pour 30 ans, cette somme à la ville, qui versera 4% d'intérêt. «On évite le banquier qui prend une marge, et c'est une rentrée fixe de 6 millions par an pour la caisse», résume Daniel Brélaz. Le reste de la somme est obtenu par la vente de patrimoine immobilier. Il s'agit notamment de céder à la caisse pour 47 millions de francs d'immeubles et de terrains, ainsi que la coopérative Colosa, dont la ville est seule propriétaire, et possédant pour 97 millions de francs de logements subventionnés. La coopérative sera alors dissoute, et les immeubles mis en gérance auprès de la ville. En cas de vente des immeubles, celle-ci aura un droit prioritaire pour les racheter.

Commentaires

Lausanne veut vendre du foncier pour sauver sa caisse de pension | S'identifier ou créer un nouveau compte | 0 Commentaires

Affichage Par discussions Ordre Le plus ancien d'abord

Les commentaires appartiennent à leur auteur.
Ils ne représentent pas forcément les opinions du *Courrier*.

Votre boîte à outils



Agrandissez le texte des sous articles

Exprimez vous ici!

Publicité



Faire un don...

En faisant un don pour cet article, vous participez au maintien de notre indépendance. *Le Courrier* n'a pas de capital, mais il a une richesse, ses lecteurs.



Ces articles sont mis à disposition sous un contrat Creative Commons.

LE COURRIER

- » Présentation
- » L'équipe
- » Historique
- » Charte
- » Statuts NAC
- » Membres
- » Ass. lecteurs
- » Architrave
- » L'agenda
- » Contacts
- » Partenaires
- » Tarifs annonces

LE COURRIER

- » Abonnez-vous!
- » Le coin des abonnés
- » Nouvelles du Courrier

